

# Chronique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **7 (1878)**

Heft 11

PDF erstellt am: **21.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

paroles, rappelons-les ici : « Comment l'élève pourrait-il employer les verbes, disait-il dans sa première lettre, sans avoir une idée exacte des conjugaisons ? Quelle application ferait-il des pronoms, sans avoir une idée exacte de leur emploi ? Avec quelles phrases *rendrait-il ses idées sur un objet quelconque*, s'il ne connaît ni le rôle du sujet, ni la place des compléments, etc., etc. »

Pour faire voir toute l'absurdité d'une pareille proposition, je me contentai de rapporter des faits indéniables. Je lui disais que beaucoup de gens parlent bien leur langue sans en avoir jamais étudié la grammaire, et que parmi ceux qui la connaissent, parmi ceux qui l'enseignent même, beaucoup ne savent ni parler ni écrire correctement. Que peuvent contre ces faits, les quelques grains de gros sel que m'envoie M. J.-B. B. dans sa dernière lettre ? Rien.

Du reste, loin de soutenir ses premiers dires, notre champion des participes bat aujourd'hui en retraite, non sans humeur, il est vrai, non sans chercher à masquer sa défaite. Il avoue ingénument « que la composition parlée ou écrite prime l'enseignement grammatical — que si les troupiers peuvent se passer de leur livre, les instructeurs en auront toujours besoin pour se diriger et diriger les autres (Est-ce avouer assez nettement que le manuel n'est point indispensable à l'enfant ?) — L'étude de la grammaire ne donne que peu d'idées, etc. » Ainsi, il prétendait naguère que sans la connaissance de la grammaire on ne peut être à même ni de parler ni d'écrire sa langue ; aujourd'hui, il sépare l'enseignement de la grammaire de celui de la composition, et il affirme que l'on peut apprendre le style sans grammaire, puisque ces deux branches sont distinctes, et puisque la composition prime la grammaire.

Avouez, M. J.-B. B., que tous vos lazzis ne vous tireront point des contradictions où vous vous êtes enfermé.

Remarquez-le bien, Monsieur le Rédacteur, je n'attaque point l'importance que l'on accorde à l'*orthographe*, mais je critique la méthode généralement employée ; je trouve que l'on abuse de la *grammaire*, qui, de l'aveu même de ses plus chaleureux défenseurs, ne sert qu'à faire éviter certaines fautes dans la composition et apprendre à écrire le bout des mots.

Après cela, que devons-nous penser de nos programmes, de nos examens, de nos manuels qui réclament en faveur de l'enseignement grammatical la meilleure part du temps destiné à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse ? Je laisse à vos lecteurs le soin de répondre à cette question.

Votre tout dévoué,

R. M.



## CHRONIQUE.

FRANCE. — La France possède 72,069 écoles primaires, soit 19 écoles pour 10,000 habitants. L'Italie en compte 29,422, soit 14 pour 10,000 habitants. L'Espagne en a 27,100, soit 17,9 pour 10,000 habitants. 17,000 écoles en France, et 9000 en Italie sont dirigées par des congrégations religieuses.

Quant au nombre des élèves, il est en France de 4,336,368 ; en Italie, de 1,109,224, et en Espagne, 1,369,077. Ce qui donne pour la France 116 élèves sur 1000 habitants, pour l'Italie 51 et pour l'Espagne 89.

